



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GREINER (Frank), LOUVION (Ludovic), « Établissement et présentation du texte », *Le Gascon extravagant. Histoire comique*, CLAIREVILLE (Onésime Somain de), p. 135-137

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08876-9.p.0135](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08876-9.p.0135)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT ET PRÉSENTATION DU TEXTE

Nous avons retenu l'édition de 1637 pour établir notre texte. L'émission de 1639 est en effet beaucoup plus fautive que l'édition princeps : non seulement elle ne tient pas compte de la petite liste d'errata placée dans celle-ci, mais elle multiplie les fautes et les bévues en tous genres. Pour autant, nous n'avons pas négligé de nous y reporter de temps en temps. Il est d'usage de penser qu'une nouvelle édition, à la différence d'une nouvelle édition, est dépourvue d'intérêt, parce qu'elle serait une reproduction à l'identique. Mais nos observations nous ont montré que, dans le cas du *Gascon extravagant*, sous l'apparente reprise de la même mise en page et du même texte ont été introduites quelques variantes portant sur la ponctuation, l'orthographe, voire sur la reformulation de certaines phrases.

Est-il possible de parler de corrections d'auteur pour ces dernières ? Claireville, on le sait, car il s'en confie dans la préface de *L'Amelinte*, ne veut pas « [s]’assujettir seulement à relire [s]a Copie ny les Epreuves ». Il est d'ailleurs probable que, conformément à ces confidences, il n'ait pas accordé plus d'attention au texte de 1637 qu'à celui de 1639. Si leur examen reflète beaucoup de négligences, il n'en demeure pas moins qu'un regard attentif permet de repérer ici et là quelques retouches significatives qu'il nous a paru intéressant d'indiquer. La plus importante d'entre elles, parce qu'elle n'est pas sans conséquence pour l'interprétation, concerne le poème AU GASCON EXTRAVAGANT placé sur le seuil du roman. Elle concerne le dernier vers proposant une qualification alternative du héros et de l'extravagance : « *Tel est sage parfait qui fait l'Extravagant* », pouvait-on lire dans la première édition, alors que son remaniement propose une leçon sensiblement différente : « *Tel est sage par fois qui fait l'Extravagant* ».

Confronté à la question de savoir s'il fallait laisser en état un texte souvent rebutant par ses nombreuses irrégularités, nous avons opté pour

une position médiane. Considérant que notre édition trouverait sa place dans une collection d'érudition, il nous a paru d'abord nécessaire d'en présenter une version qui soit la plus fidèle possible à sa forme originale. Mais afin d'en faciliter la lecture, il nous a semblé également indispensable

- de le débarrasser ses nombreuses coquilles (les mots répétés ou confondus en raison de leur homonymie, les lettres inversés, omises, prises l'une pour l'autre, les fautes d'accord, la confusion du démonstratif « ces » et du possessif « ses », de l'adjectif démonstratif « ce » et du pronom réfléchi « se », etc.) et de moderniser son orthographe en distinguant i et j, u et v, de développer les esperluettes en « et » et les barres de nasalisation en consonnes nasales, de supprimer l'emploi aberrant des cédilles (en remplaçant par exemple *consciencie* par *conscience*), d'ajouter les accents graves pour éviter de confondre ou et où, la et là, a et à, de généraliser l'emploi de l'accent aigu sur toutes les terminaisons des participes passés et adjectifs verbaux en « ée » et « ées »,
- de remplacer « dautant » par « d'autant », « n'aguères » par « naguères », « r'enfermé » par « renfermé », « l'endemain » par « lendemain », « à lors », par « alors », « r'envoyer » par « renvoyer ».
- de distinguer « autrefois » et « autre fois », « c'est » et « cest », « quelle » et « qu'elle », « ny » et « n'y », « deux » et « d'eux », « qui » et « qu'il ».

Nous avons respecté les variantes orthographiques telles que *notre/nostre*, *votre/vostre*, *irriter/iriter*, *raisonner/roisonner*, *étoit/estoit*, *tâchoit/taschoit*, *péne/pene/peine*, *se-journer/sejourner*, *mal-heur/malheur*, etc. Hormis pour les cas signalés ci-dessus la séquenciation graphique en usage a été conservée pour « aussi-tost », « bien tost », « ce pendant », « d'avantage », « dé-ja », « de puis », « de rechef », « en fin », « en suite », « long temps », « lors que », « par ce que », « par fois », « par tout », « pour ce que », « puis que », « quelque fois », « si tost », « sur tout ».

Nous avons maintenu les majuscules pour les noms propres et pour certains substantifs. Dans ce dernier cas nous avons, autant que faire se peut, corrigé quelques incohérences en confrontant les textes de 1637 et de 1639. Nous les avons supprimées, du fait de leur emploi très irrégulier à cette place, après les deux points et les points virgules.

La ponctuation du *Gascon extravagant* se conforme à des règles pneumatiques plus que logiques et grammaticales¹. Elle s'éloigne donc quelque peu de nos habitudes de lecture, particulièrement pour l'usage des deux points et parfois des virgules, quand ils marquent une pause en désaccord avec notre conception de la syntaxe. Les termes d'une énumération peuvent être ainsi séparés par l'emploi réitéré des deux points et des syntagmes sujets se trouver séparés par une virgule des verbes auxquels ils se rapportent. Par ailleurs, comme souvent au XVII^e siècle, Claireville peut placer des points d'interrogation à la fin des interrogatives indirectes ou des phrases exprimant seulement l'idée d'un doute ou d'un questionnement. Malgré ces divergences, et en considérant que généralement elles ne nuisent pas à une claire compréhension du texte, nous avons choisi de n'agir que très peu sur la ponctuation. Nous nous sommes limités à systématiser l'emploi des virgules pour les incises, les syntagmes mis en apposition, les participiales, les propositions relatives à valeur explicative, certaines énumérations et certains compléments circonstanciels exigeant d'être détachés pour être bien compris. Pour en faciliter la lisibilité nous sommes intervenus sur quelques passages où la ponctuation était soit lacunaire, soit en un désaccord gênant avec nos habitudes de lecture, soit manifestement fautive. Pour ces différents cas nous avons signalé nos modifications.

Nous avons facilité et normalisé la présentation du texte en mettant toutes les citations en langue gasconne en italiques, conformément à la règle généralement adoptée par l'auteur, et en développant la plupart des abréviations : Monsieur pour Mr, Messieurs pour Mrs, etc.

Notons enfin que nous avons indiqué entre crochets la pagination du texte dans sa version de 1637, bien que celle-ci soit parfois fautive. Nous avons pensé en effet que cela pourrait faciliter la recherche de passages précis du roman de Claireville dans sa version originale.

1 Voir, pour plus de précision, notre étude sur la ponctuation placée dans les annexes.